



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 10/CEDEAO/DADR/2024

Période de publication : du 30/10/ au 08/11/ 2024

Titre : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR AIDER CERTAINS ÉTATS MEMBRES DE LA CEDEAO A MENER DES REVUES SECTORIELLES CONJOINTES DU SECTEUR AGRICOLE.

I. Contexte

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), représentée par la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR), envisage de financer sur son budget de 2024 une mission **pour appuyer certains états membres de la CEDEAO à mener des revues sectorielles conjointes du secteur agricole**. Pour la réalisation de cette activité la Commission de la CEDEAO envisage le recrutement d'un cabinet qui sera chargé de conduire la mission dans les pays sous la supervision de la DADR.

II. Objectifs

L'objectif principal de cette initiative est de renforcer la capacité des États membres de la CEDEAO à mener des revues efficaces et régulières du secteur agricole, y compris des revues sectorielles conjointes (RSC) et d'autres évaluations pertinentes, garantissant ainsi l'amélioration continue, la responsabilité et la transparence des politiques et des programmes agricoles dans la région.

III. Mission du Cabinet

Les missions principales du cabinet sont :

1. Réaliser des études thématiques afin de procéder à une revue sectorielle conjointe ou d'évaluer le secteur ;
2. Faciliter le processus de revue sectorielle conjointe ou tout autre processus d'évaluation ;
3. Faire la revue des progrès réalisés en matière de résultats de développement
4. Faire la revue des performances du secteur agricole
5. Faire la revue des politiques, des programmes, des institutions et des processus de mise en œuvre
6. Faire la revue des liens, de l'environnement favorable et des hypothèses
7. Renforcer la capacité des pays à organiser des revues ou des évaluations

IV. Profil requis du cabinet

Le cabinet doit fournir des preuves de sa capacité technique à entreprendre cette mission et qui remplit les conditions suivantes :

- Expérience dans l'analyse des progrès réalisés en matière de résultats de développement du secteur agricole ou tout autre secteur
- Expérience dans l'analyse des performances du secteur agricole
- Forte capacité à mener des études thématiques approfondies, à analyser des ensembles de données complexes et à synthétiser les informations sous forme de recommandations exploitables
- Compétences avancées en matière de suivi et d'évaluation et de planification stratégique.
- Vaste expérience du secteur agricole dans la région de la CEDEAO, avec une forte compréhension des défis et des opportunités régionales ;
- Expérience avérée en matière d'engagement et de collaboration avec un large éventail de parties prenantes, notamment les gouvernements, les partenaires de développement, les acteurs non étatiques, le secteur privé, les agriculteurs et les chercheurs.

- Une connaissance du milieu socio-économique et agricole de l'Afrique de l'Ouest

Avoir une bonne expérience de travail dans plusieurs pays membres de la CEDEAO.

V. Critères de sélection

L'évaluation des dossiers de candidatures sera effectuée sur la base des critères d'évaluation et barèmes de notation suivants :

N°	Critères d'évaluation	Barème de notation
I	Qualification générale (formation et expérience générale)	35 points
I-1	Expérience dans l'analyse des progrès réalisés en matière de résultats de développement du secteur agricole ou tout autre secteur	20
I-2	Maîtrise des méthodes de collecte, d'analyse et de traitement des données agricoles	15
II	Expériences spécifiques en lien avec la mission	55 points
II-1	Expérience dans l'analyse des performances du secteur agricole	25
II-2	Une connaissance du milieu socio-économique et agricole de l'Afrique de l'Ouest	10
II-3	Forte capacité à mener des études thématiques approfondies, à analyser des ensembles de données complexes et à synthétiser les informations sous forme de recommandations exploitables	20
III	Connaissance de langue	10 points
III-1	Capacité à communiquer efficacement dans une langue officielle de la CEDEAO, l'anglais, le français et le portugais.	7
III-2	Une connaissance pratique d'une deuxième langue serait un avantage	3
	TOTAL DES NOTES	100 Points

La note minimale de qualification est de 70 points sur 100

NB : les conditions préalables et obligatoires à remplir sont la présentation d'attestations de service fait concernant l'exécution de contrats similaires relatifs à des activités, études et/ou exercices en lien avec la mission. Les prestations similaires non soutenues par des copies lisibles des pages de garde et de signatures des contrats exécutés et des attestations de bonne fin d'exécution ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

VI. Méthode de sélection :

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte, ainsi que la procédure de sélection, seront conformes aux Règles et Procédures de la CEDEAO en matière d'utilisation de Consultants" (Code des Marchés de la CEDEAO, version révisé 2023), disponibles sur son site web : <http://www.ecowas.int>. La méthode de sélection est la Qualification du Consultant .

VII. Durée

La durée totale de la mission du consultant est de 30 jours ouvrable sur une période de trois (3) mois à compter de la date indiquée dans la notification de l'ordre de service pour le démarrage de la mission.

VIII. Constitution et dépôt des dossiers de candidature

Les candidats devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation ;
- Copie des contrats ou des attestations pour les prestations antérieures.
- Des pièces administratives à jour du cabinet

Les manifestations d'intérêt devront être soumises avec l'objet « **Manifestations d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour aider certains états membres de la CEDEAO à mener des revues sectorielles conjointes du secteur agricole** ».

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux, du **lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30**.

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse électronique suivante : Procurement@ecowas.int et copier: cedeao.phasao.ugp@gmail.com ; atraore@ecowas.int ; Directeur de l'agriculture et du développement rural ; sbangoura@ecowas.int, Directeur de l'administration et des services généraux, ikkamara@ecowas.int ; Chef de la division des achats au plus tard le **08 Novembre 2024 à 23:59 GMT+1, heure du Nigeria**.

Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural



Alain Sy TRAORE